

**Notice de montage  
d'utilisation  
et d'entretien  
du système anti-chute type "GlideLoc™"  
pour  
le dispositif de rotation**

sans palier de repos Ref. n° 21814

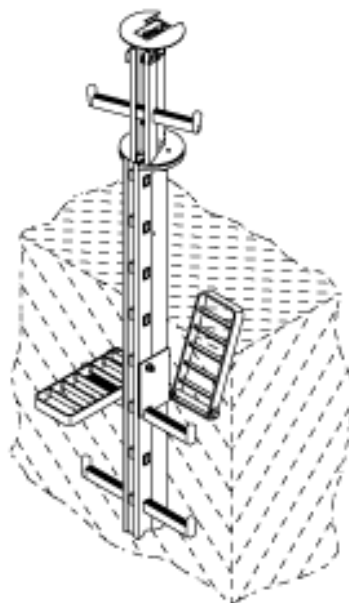
avec palier de repos Ref. n° 10558

en association avec

Echelle Y en aluminium

et

Echelle en aluminium



Date d'édition: 25.01.2010  
SF 7



# Sommaire

A	Généralités	3
B	Montage	4
C	Contrôle et réception	13
D	Assemblages vissés-Sécurité	14
E	Utilisation du dispositif de rotation	15
F	Entretien	19
G	Liste de contrôle	21

**Cette notice est protégée par des droits d'auteur !**

La duplication et la diffusion de cette notice ne sont pas autorisées sans l'accord écrit de l'auteur conformément aux art. 16 et 17 de la loi allemande. En cas d'infraction, la société Sperian Fall Protection Deutschland GmbH & Co. KG poursuivra en justice conformément à l'art. 106 de la loi allemande sur les droits d'auteur.

**Remarque!**  
**Modifications dans cette version: Logtype**

## A Généralités

- A 1. Quiconque travaille avec ou sur le système anti-chute Söll selon la norme européenne EN 353/Partie 1 doit être informé sur le contenu des présentes instructions avant d'utiliser le système. Les manipulations opérées sans tenir compte des présentes instructions peuvent mettre des vies humaines en danger.
- A 2. L'exploitant de l'installation doit s'assurer que cette notice de montage est :
- stockée dans un endroit propre et sec
  - toujours disponible et accessible pour l'utilisateur
- A 3. La présente notice doit être produite par l'exploitant de l'installation à la demande du constructeur du système anti-chute (Sperian Fall Protection Deutschland GmbH & Co. KG ou un revendeur autorisé par ce dernier).
- A 4. Pour l'utilisation de ce système anti-chute Söll, on se conformera à la notice d'emploi du coulisseau anti-chute correspondant.
- A 5. Pour le montage et l'utilisation des accessoires Söll sur ces systèmes anti-chute, on se conformera à la notice séparée correspondante.
- A 6. En cas d'utilisation d'un autre équipement de protection personnelle, on se conformera à la notice correspondante.
- A 7. Les directives de prévention anti-accident et les directives de construction en vigueur dans le pays d'utilisation doivent être respectées.
- A 8. Les anti-chutes Söll ne peuvent être montés et exploités qu'avec des éléments et sous ensembles d'origine Söll. Une combinaison avec les éléments d'autres constructeurs peut mettre en danger la sécurité du système anti-chute à coulisseau Söll. En pareil cas, la société Sperian Fall Protection Deutschland GmbH & Co. KG, ainsi que ses filiales, n'assumeront aucune responsabilité en matière de produit. En outre, aucun agrément n'existe dans ces cas, étant donné que le système anti-chute à coulisseau Söll a été approuvé et agréé en tant que système à part entière. La totalité de la responsabilité est alors transférée à l'exploitant.
- A 9. La liste de contrôle (chapitre F) doit être complétée entièrement et correctement à l'aide d'un crayon indélébile par le chef de chantier de la société de montage.
- A 10. Avant et lors de toute utilisation du système anti-chute monté, un contrôle visuel du bon fonctionnement devra être pratiqué.
- A 11. Matériel vérifié par le laboratoire certifié 0158: EXAM BBG Prüf- und Zertifizier GmbH, Zertifizierungsstelle, Dinnendahlstraße 9, 44809 Bochum.

## B Montage

### B 1. Cet ensemble de montage comporte:

- 1 dispositif de rotation (partie tournante avec raidisseur)
- 1 élément d'échelle sur lequel est monté le dispositif (nous indiquer longueur et type)
- éventuellement un palier de repos
- Brides de fixation ; pour l'échelle aluminium ref 16473

Les vis pour la fixation en paroi doivent être adaptées aux conditions existantes et faire l'objet d'un contrôle de résistance le cas échéant.

Les assemblages vissés doivent être assurés contre tout desserrage. Voir à ce sujet la chapitre D Assemblages vissés Sécurité.

### B 2. Pour le montage, vous aurez besoin de:

2 clefs à œillet, ouverture 19

1 clef à œillet, ouverture 10

1 clef à molette, selon besoin

1 clef à œillet, ouverture 13

1- clef pour vis six pans creux de 10 mm

1- perceuse à main

1- foret de 13 mm

2 coulisseaux anti-chute

2 harnais EN 361

1 potence (pour charge max. de 20 kg), Réf. n° 17563 pour la levée et la dépose d'éléments d'échelle.

1 corde pour potence ci-dessus, dia. max. 12 mm, longueur selon besoin

1 trousse à outils

2 talkies-walkies

**Prévoir au minimum une corde de sécurité selon EN 355 avec absorbeur d'énergie pour pouvoir bénéficier d'une protection anti-chute supplémentaire pendant le montage.**

### B 3. Personnel nécessaire pour le montage :

Deux personnes au moins.

### B 4. Traiter les éléments avec précaution. Ne pas jeter les éléments d'échelle!

### B 5. Avant le montage, les pièces doivent être débarrassées des impuretés éventuelles, notamment aux points de liaison. Les pièces ne peuvent entrer en contact avec du ciment, du mortier ou d'autres matières analogues. Les restes de mortier doivent être éliminés sans retard. La surface de roulement du coulisseau anti-chute doit être propre au niveau des faces intérieures et extérieures du profilé de guidage.

### B 6. Ne pas utiliser ni réparer des éléments endommagés, mais les remplacer par des éléments neufs sortant de l'usine.

**B 7. Dimensions minimales des vis pour la fixation sur le mur:**

La dimension minimale est M 12.

Il est recommandé d'utiliser exclusivement les chevilles autorisées par les organismes de contrôle.

**Important:**

*Le dispositif de rotation doit impérativement être repris sur 2 brides de fixation.*

**B 8. Attention:**

*Pour un entre axe de fixation de 1120 mm, le montage peut être effectué sans échafaudage, directement à partir de l'échelle. Pour un entre axe de fixation supérieur, nous vous recommandons l'utilisation d'un échafaudage. Le monteur utilisera le harnais et le coulisseau anti-chute.*

Pour être assuré en cas de sortie éventuelle du coulisseau anti-chute du profilé de guidage ou contre une chute en arrière de l'échelle, le monteur doit s'accrocher sur un point fixe à l'aide d'une corde de sécurité suivant EN 354/355 ou d'une longe de maintien suivant norme EN 358. fig 1.

L'introduction et l'extraction du coulisseau dans le profilé ne doit se faire que dans une position de sécurité ; par exemple : au sol, sur plate-forme équipée de garde corps.

**Important:**

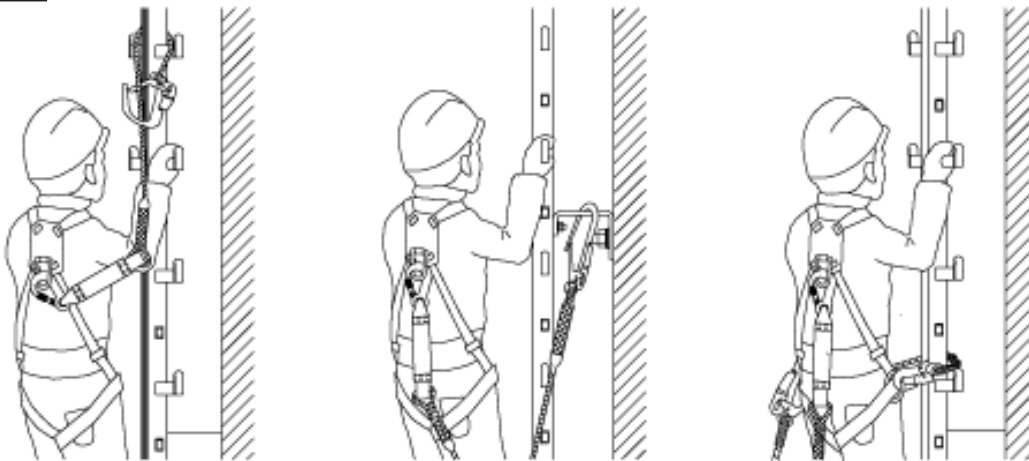
*Pendant la phase de montage du dispositif, ne jamais dépasser avec le coulisseau le niveau de la dernière bride fixée sur la structure.*

**Fig. 1**

B 9. Différentes possibilités de se sécuriser pendant la phase de montage:

- Longe de sécurité conforme à la norme EN 354/355, passée en cravate sur le montant central de l'échelle et positionnée sous la dernière bride fixée sur la structure
- Mousqueton de la longe conforme à la norme EN 354/355 pris sur la bride de fixation
- Longe de maintien au poste de travail conforme à la norme EN 358 passée derrière le montant de l'échelle
- Sur des points d'ancrage extérieurs

Fig. 1



**EN 354/355**

**EN 358**

**Remarque:**

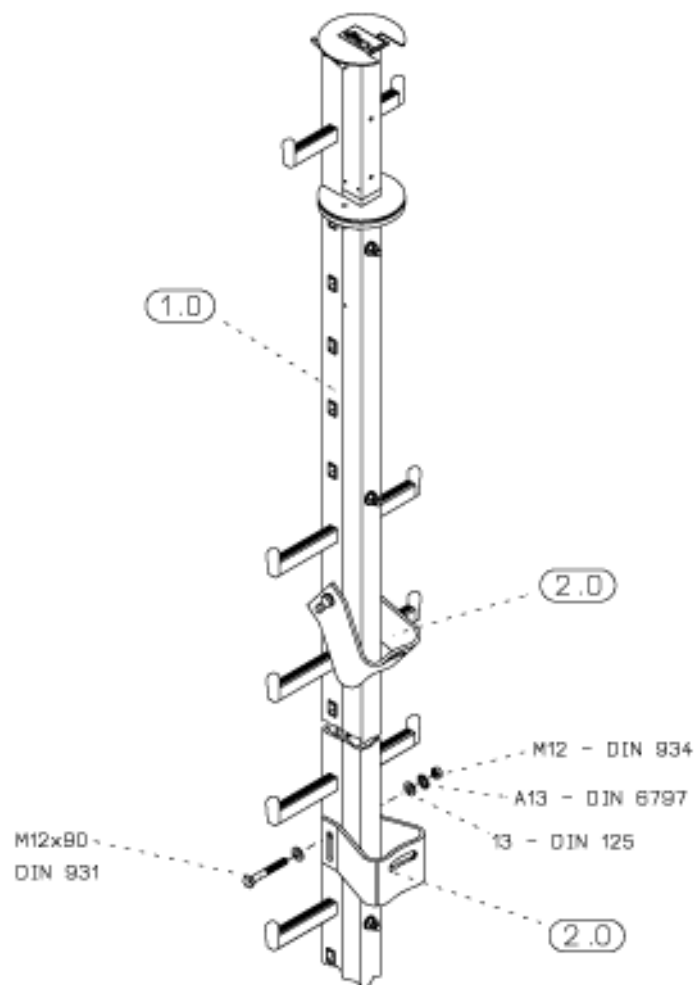
*Pour notre type d'échelle, **ne jamais** se sécuriser sur les montants.*

**Fig. 2a/2b**

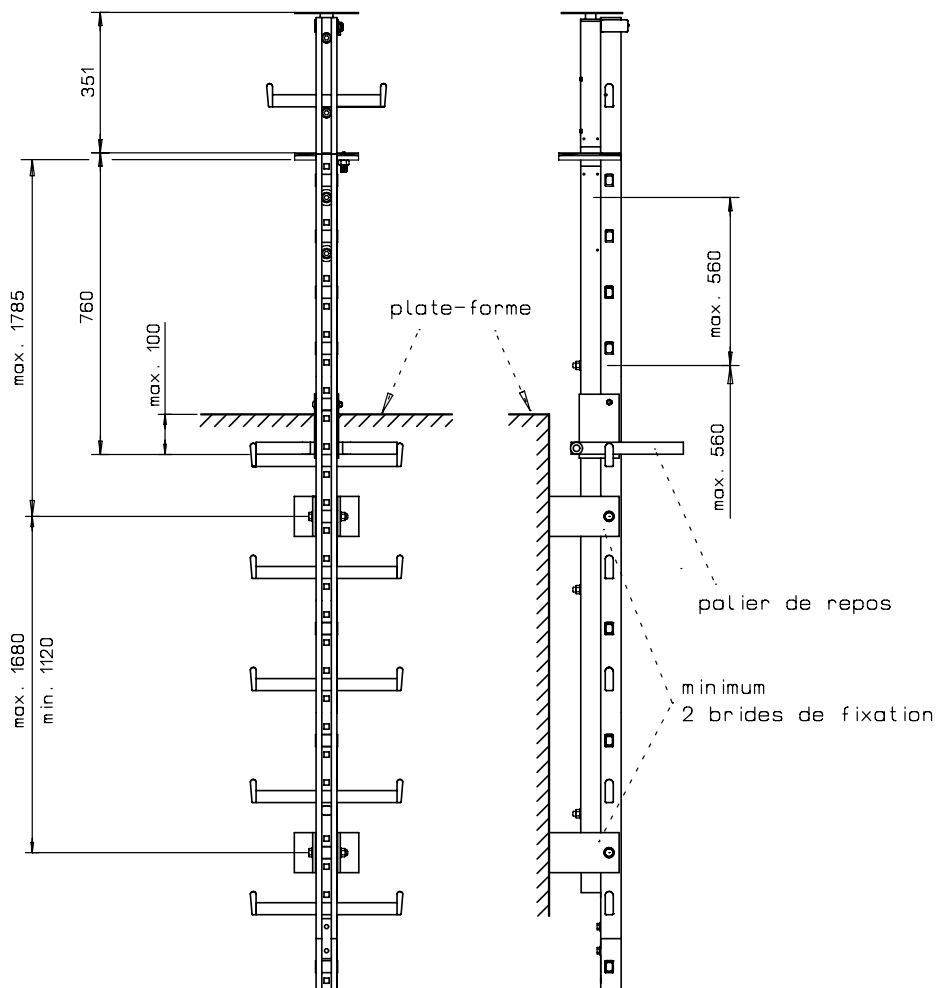
B 10. Avant le montage du système sur la structure, les brides (2.0) (mini 2) seront mises en place sans être serrées sur le profilé (1.0) à un intervalle maxi de 1680 mm et 1120 mm mini. Zu beachten ist:

- Les vis de fixation doivent être assurées contre le desserrage
- Le raidisseur du dispositif de rotation doit être fixé tous les 560mm sur le profilé (1.0)
- Lors du montage d'un dispositif de rotation, l'échelle doit être prévue sans les 2 échelons en partie haute!
- Un raidisseur en une seule partie.
- Un élément d'échelle ne comportant aucun élément de liaison.

Fig. 2a



**Fig. 2b**



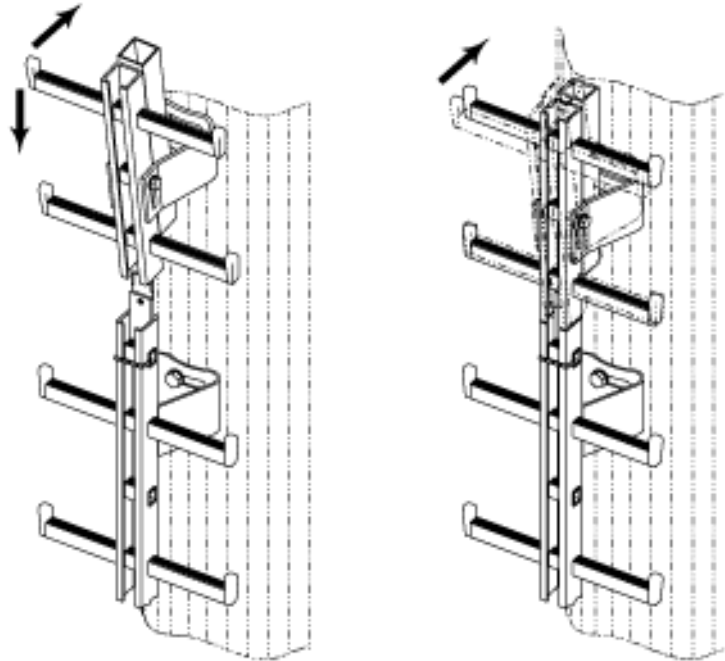
**Attention:**

*Le dispositif de rotation doit être fixé sur la structure au minimum par 2 points de fixation espacés au minimum de 1m120 et maximum de 1m680. La distance entre le point haut de fixation et l'embase tournante ne doit pas dépasser 1m785.*

**Fig. 3**

B 11. Placer l'élément d'échelle équipé du dispositif de sortie contre la construction et l'engager dans la pièce de raccordement de l'élément inférieur déjà en place. Fixer les étriers et serrer tous les assemblages vissés.

Fig. 3



**B 12. Couple de serrage:**

Pour le serrage des boulons acier qualité 8.8 avec la rondelle éventail, nous vous recommandons un couple de:

Bei:	M 10	M 12	M 16	M 20
	20 Nm	25 Nm	60 Nm	120 Nm

Pour le serrage des vis acier inox 1.4571 avec écrou nylstop (DIN985), nous vous recommandons un couple de:

Bei:	M 10	M 12	M 16	M 20
	40 Nm	45 Nm	85 Nm	150 Nm

Pour le serrage des vis de la pièce de liaison de l'échelle aluminium, nous recommandons un couple de 20Nm.

**B 13. Jeu minimum de montage entre élément d'échelle**

Conseil de montage ( valable pour les échelles Alu, Acier et Inox ):

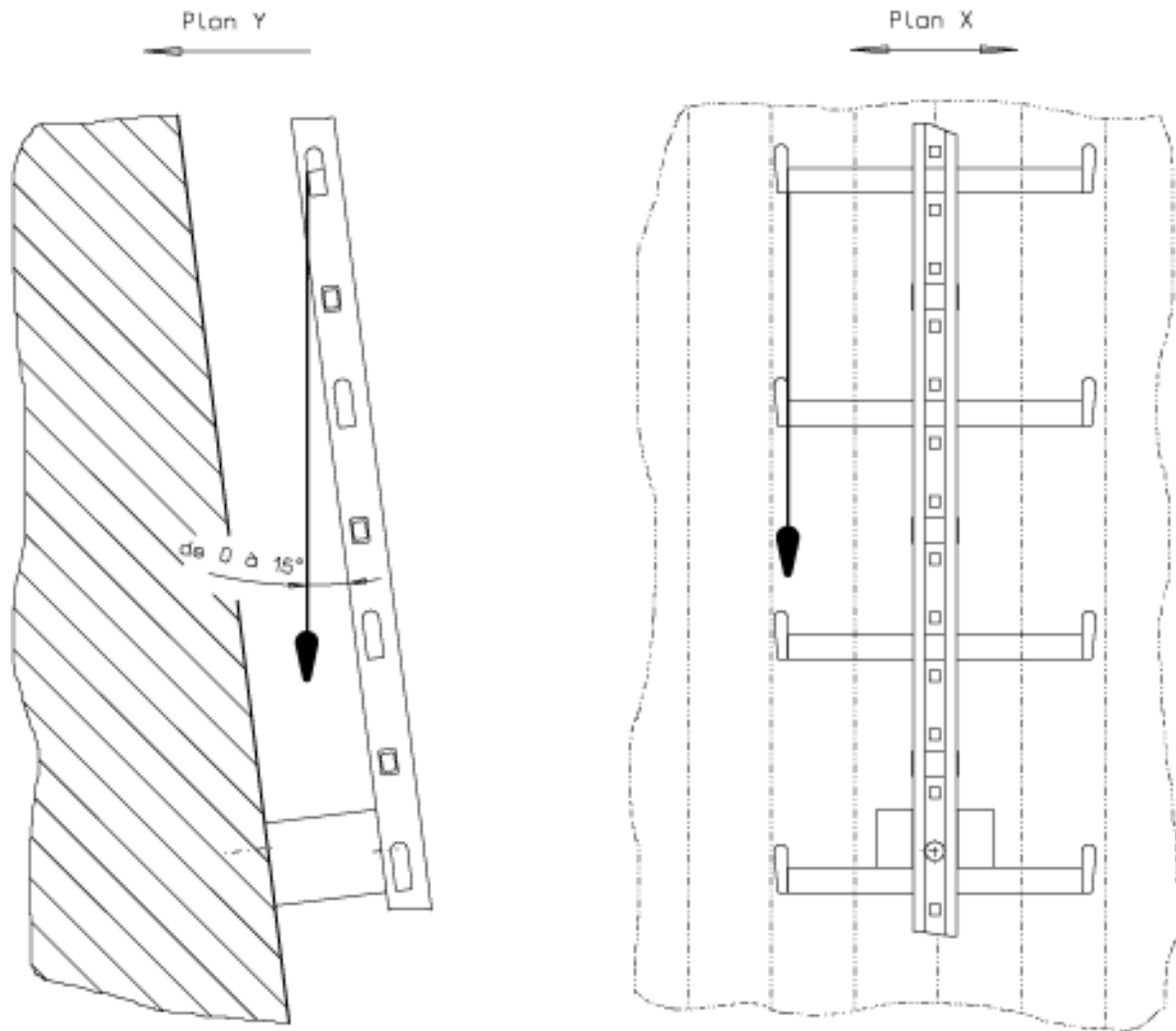
- Température ambiante au dessus de 0, jeu de 2 mm
- Température ambiante en dessous de 0, jeu de 3 mm
- A chaque vérification, vérifier que le jeu maximum entre 2 échelles ne dépasse pas 5 mm (indépendamment de la température ambiante ).

**Fig. 4**

B 14. Lors du montage, s'assurer que:

- Dans le **plan X**, l'échelle est d'aplomb
- Dans le **plan Y**, l'inclinaison de l'échelle ne dépasse pas **15°**
- Les éléments d'échelle sont bien alignés au niveau des pièces de liaison

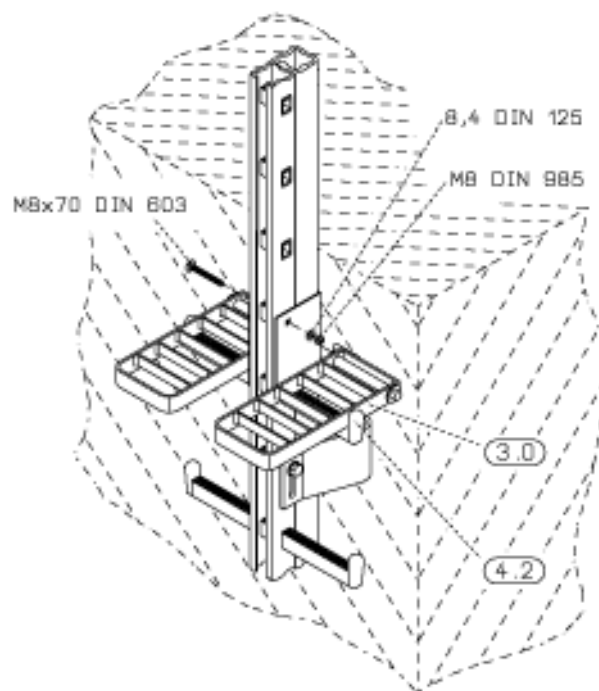
Fig. 4



**Fig. 5**

B 15. Au cas où vous voudriez monter un palier de repos (3.0) Ref. n° 11392, il devra être situé juste au dessus du dernier échelon (4.2).

Fig. 5



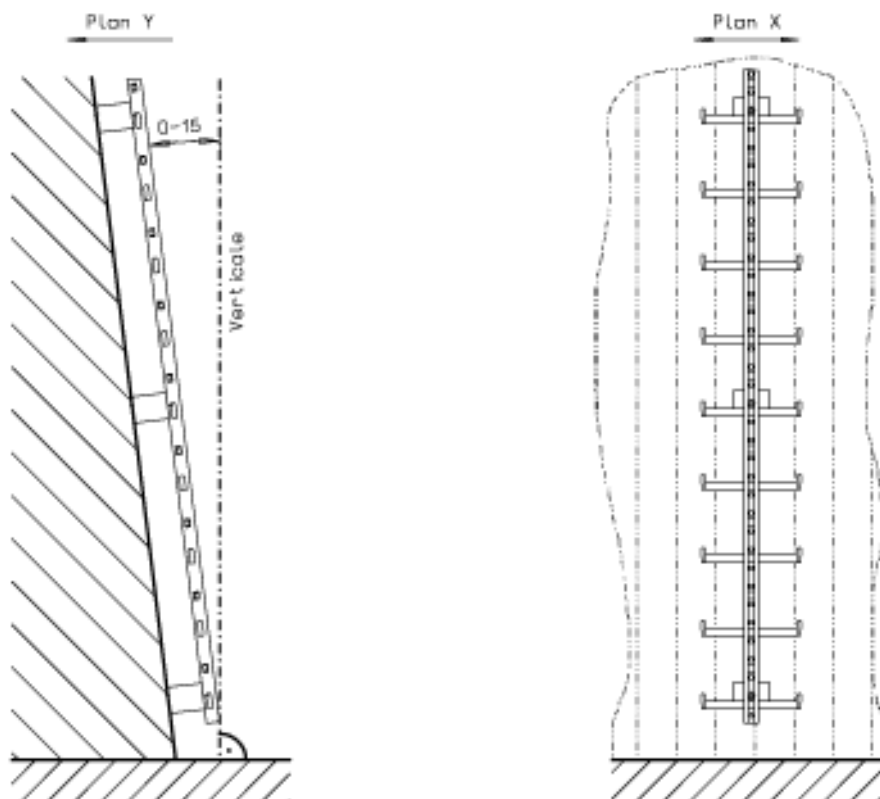
## C Contrôle et réception

**Fig. 6**

Lors de la réception, vérifier les points ci-dessous:

- Le dispositif de rotation est bien repris sur 2 brides
- Au point de liaison des échelles, les profilés sont bien alignés
- Dans le **plan X**, l'échelle est d'aplomb
- Dans le **plan Y**, l'inclinaison ne dépasse pas **15°**
- Le bon serrage:
  - ➔ Des brides sur la structure
  - ➔ Des brides sur l'échelle
  - ➔ Des éléments de liaison
  - ➔ Du dispositif de rotation sur le montant central de l'échelle
  - ➔ Des butées
- Tous les éléments vissés sont assurés contre le desserrage ( voir chapitre D )
- Le ressort de la partie mobile de la butée est en état
- Les recommandations des notices de montage (sf4-sf5-sf6) des échelles ou des profilés ont bien été prises en compte

Fig. 6



## **D Assemblages vissés-Sécurité**

Pour les boulons en acier galva, la sécurité contre le desserrage est assurée par la rondelle éventail.

Pour les vis en inox, un écrou type Nylstop assure le non desserrage de l'ensemble.

Les pièces de liaison des échelles aluminium doivent être fixées avec les vis spéciales livrées avec le matériel.

## E Utilisation du dispositif de rotation

### E 1. Monter sur une plate-forme et sortir le coulisseau:

S'assurer que:

Le profilé (1.2) du dispositif de rotation (1.1) est en regard de celui de l'échelle (4.1).

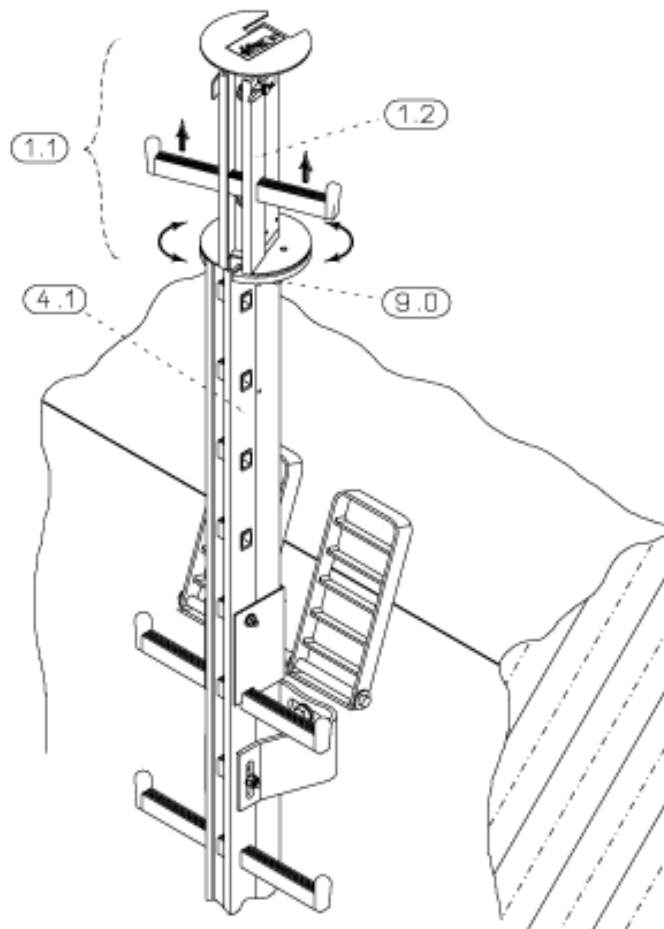
#### **Fig.7**

a) si cela n'est pas le cas, soulever la partie mobile(1.1) et l'amener dans la bonne position.

#### **Remarque:**

- La partie rotative n'a pas besoin d'être soulevée durant toute la rotation
- L'axe de verrouillage (9.0) bloque la rotation de la partie rotative (1.1) lorsque la position correcte est atteinte et que le profilé (1.2) est en face de celui du dispositif (4.1)

Fig. 7



**Fig.8**

b) si le profilé (1.2) est en regard de celui de l'échelle (4.1)

**Recommandation:**

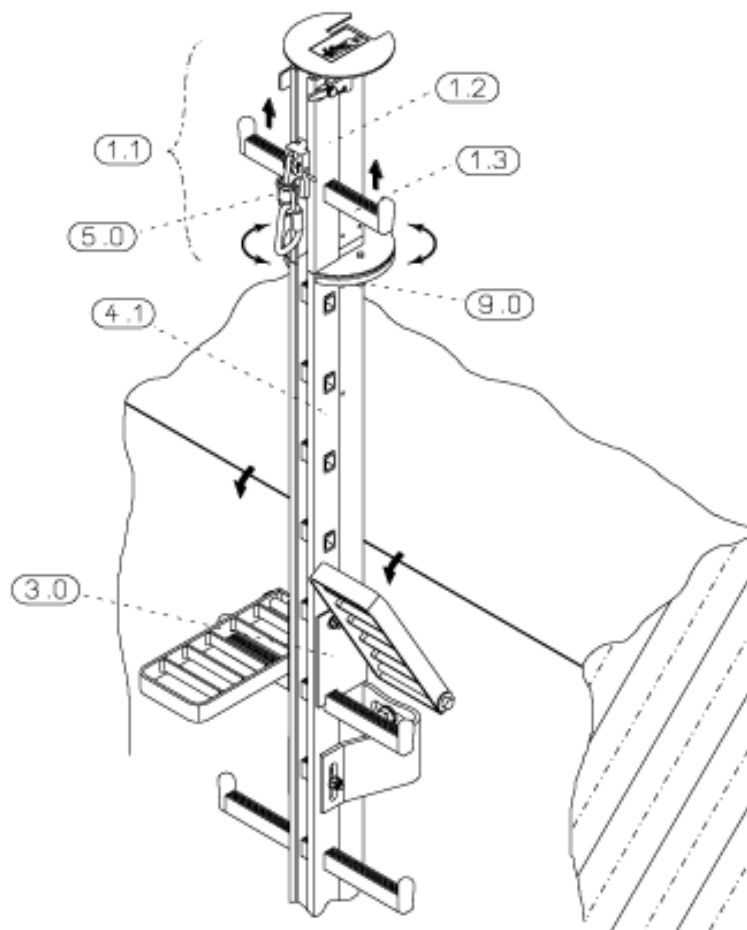
*Si un palier de repos (3.0) est présent, le basculer avec le pied.*

Soulever le dispositif (1.1) au moyen des échelons (1.3) pour dégager le verrouillage (9.0) et effectuer une rotation à partir des échelons de l'échelle ou du palier (3.0) vers la plate-forme. Le dispositif (1.1) se bloque automatiquement à 180° avec l'axe de verrouillage (9.0).

**Remarque:**

- *La partie rotative n'a pas besoin d'être soulevée durant toute la rotation.*
- *La rotation peut se faire sur la droite ou la gauche.*
- *Le nez d'accrochage du coulisseau doit reposer sur l'entretoise (1.3) durant la rotation.*
- *L'embase de la partie rotative (1.1) interdit toute sortie du chariot de l'échelle (4.1) lorsqu'elle n'est pas indexée.*
- ***Une sortie du coulisseau est impossible durant la rotation!***

Fig. 8



**Fig.9**

- c) Basculer la partie mobile (1.5) de la butée (1.4) vers le haut et sortir le coulisseau (5.0).

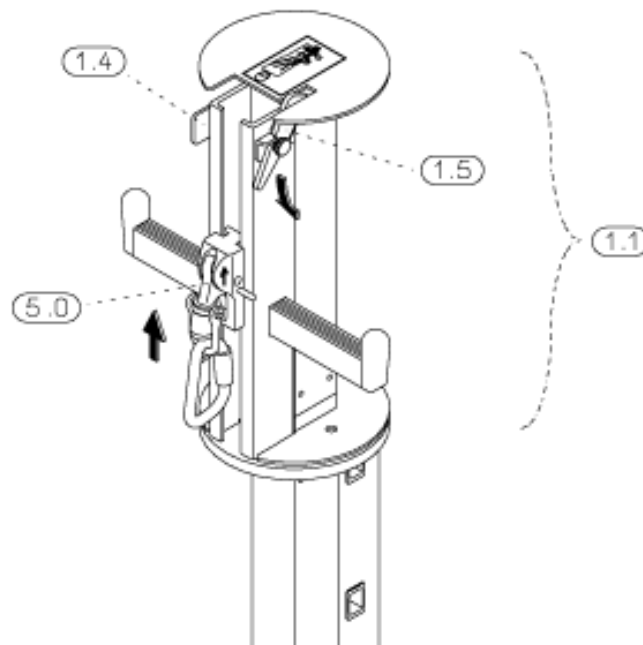
**Remarque:**

*La partie mobile (1.5) doit revenir automatiquement en position horizontale.*

**Important:**

***Avant de retirer le coulisseau du dispositif de rotation (1.1), il est impératif de s'assurer contre une chute éventuelle.***

Fig. 9



**Fig. 10**

**E 2. Mettre en place le coulisseau à partir d'une plate-forme:**

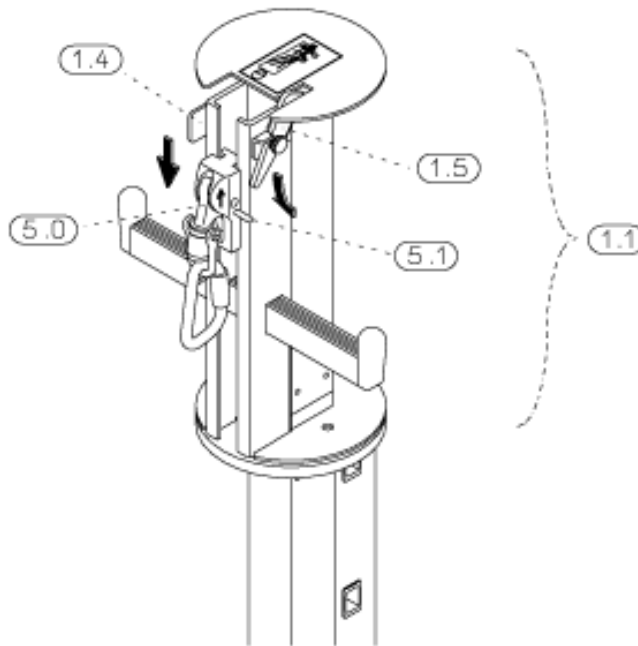
Positionner la fente du profilé de la partie rotative (1.1) face à vous. Engager le coulisseau (5.0) dans le profil (1.2) de la partie rotative (1.1). Lors de l'engagement du coulisseau, vérifier que:

- La flèche gravée est bien dirigée vers le haut.
- Le détrompeur (5.1) se situe bien à droite.

**Remarque:**

*La partie mobile (1.5) doit revenir automatiquement en position horizontale.*

**Fig. 10**



**E 3. Rotation et descente**

Soulever la partie haute et faire une rotation vers l'échelle. A 180°, l'embase doit se verrouiller et le profil (1.2) du dispositif doit se trouver en alignement avec celui de l'échelle (4.1). Rabattre le palier (3.0) vers le haut et descendre sur l'échelle (4.0).

## F Entretien

**Attention:**

*Le dispositif de rotation ne doit pas être utilisé si vous remarquez des anomalies et si des doutes subsistent sur son état. L'utilisation doit être interdite tant qu'un expert n'aura donné son avis.*

Pour des raisons évidentes de sécurité, vous ne devez pas effectuer de réparations.

Un appareil détérioré doit systématiquement être remplacé.

**Fig. 11**

- F 1. Le dispositif de sortie doit être vérifié au minimum une fois par an par une personne compétente et chaque fois qu'il a été sollicité par une chute.

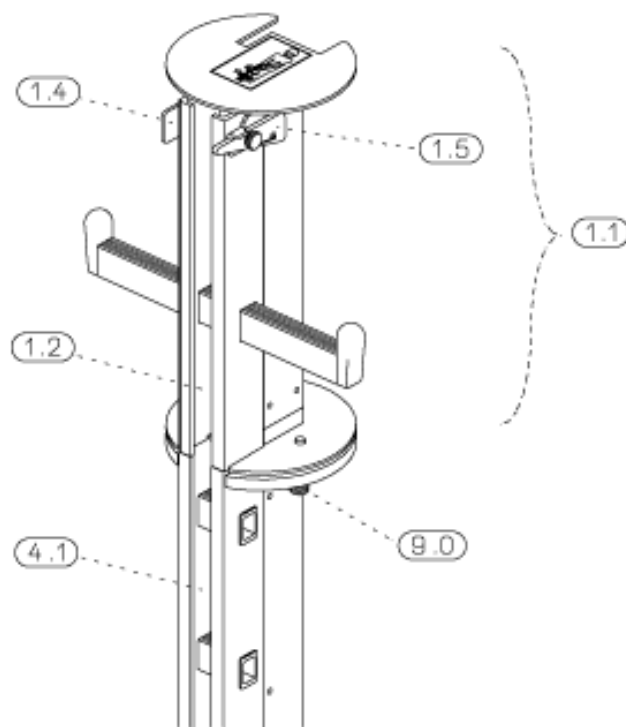
**Une personne compétente est:**

Une personne qui de par sa formation ou de son expérience professionnelle est apte à juger du bon état du matériel. Cette personne doit également connaître les règles de sécurité, les textes officiels, le contenu des normes ; principalement dans le domaine de la sécurité des personnes au poste de travail et de l'anti-chute.

- F 2. Avant et pendant chaque utilisation, vérifier l'état et la fonctionnalité du composant.
- F 3. Tenir le dispositif de rotation ainsi que les éléments d'échelle SÖLL en dehors de zones fortement polluées par la poussière.
- F 4. S'assurer que les éléments vissés sont bien protégés contre des desserrages, vous reporter au chapitre D.
- F 5. La partie rotative (1.1) du dispositif doit tourner facilement.
- F 6. L'axe (9.0) doit verrouiller la rotation du dispositif (1.1).
- dans la position où le profil (1.2) du dispositif et celui de l'échelle (4.1) sont alignés.
  - après une rotation de 180°.

- F 7. La partie mobile (1.5) de la butée haute (1.4) doit systématiquement au repos se trouver en position horizontale pour bloquer le coulisseau dans le sens de la montée.

Fig. 11



# G Liste de contrôle pour la réception du dispositif de rotation sur le système anti-chute Söll type "GlideLoc™"

Dispositif de rotation - sans palier de repos      Ref. n° 21814

Dispositif de rotation - avec palier de repos      Ref. n° 10558

La liste de contrôle page 19/20 doit être complétée dans sa totalité à l'aide d'un crayon indélébile, par le chef de chantier de la société de montage. Celui-ci est responsable de l'exactitude de toutes les données. Si une croix a été mise dans la case « non », il faut expliquer le motif à la page 22 dans la rubrique remarques.

## Mesure de contrôle

## Contrôle

(inscrire une croix)  
oui non

- |  |                          |                          |
|--|--------------------------|--------------------------|
| • L'intervalle de fixation du raidisseur sur le profilé n'est pas supérieur à 560 mm (selon chap B 10)                                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Le dispositif de sortie est fixé sur la construction par 2 brides à un entre axe minimum de 1120 mm et maximum de 1680 mm (cf chap B 10) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Au niveau du raidisseur, le profilé est en une seule pièce et ne comporte pas d'éclisse ( voir chapitre. B10 )                           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • La platine de rotation doit se trouver au maximum à 1785 mm par rapport au point de fixation haut (cf chap B 10)                         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Les jeux d'assemblage correspondent bien au chapitre B 13.   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Le dimensionnement des vis entre l'ouvrage et l'échelle correspond bien au chapitre B 7.   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Les éléments de fixation sont correctement montés et correctement serrés. (cf chap B12)  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Tous les assemblages vissés sont assurés contre le desserrage (cf chap D)  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • La partie mobile de la butée haute revient bien automatiquement en position horizontale.   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Le palier de repos (si prévu) est correctement monté; la fonction a été testée.  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • La partie rotative se bloque bien tous les 180° dans la bonne position.  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • La partie tournante pivote sans difficulté.  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Le dispositif de rotation et l'échelle/profilé sont propres.   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Seuls des éléments d'ancrage et des assemblages vissés protégés contre la corrosion sont utilisés.                                       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Le coulisseau Söll ne peut être introduit sur l'itinéraire que dans le sens du fonctionnement.   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Une montée d'essai a été réalisée.   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Aucun manque n'a été constaté.   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • La présente notice a été remise à l'exploitant.  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Seuls des éléments de sécurité anti-chute de la société Sperian Fall Protection Deutschland GmbH & Co. KG ont été utilisés.              | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

